

humains, des frères de la famille humaine qui a Dieu pour père commun, si je puis le dire en tout respect.

En prenant la parole cet après-midi je voulais dire que le ministère de l'Immigration semble parfois prendre des décisions avec une extrême lenteur. Je ne sais si c'est dû au fait que son personnel est en nombre insuffisant. Je me joindrai à d'autres députés pour déclarer qu'on a invariablement réservé un accueil courtois à toutes les démarches que j'ai pu faire. Je ne voudrais pas qu'on me comprenne mal maintenant, mais, il est arrivé plusieurs fois au cours des dernières années, que les décisions ont été tardives dans bien des cas, et cela sans raison.

Je me permettrai d'illustrer cette affirmation par l'exemple d'un cas qui a été porté à mon attention. C'est celui d'une dame résidant à Montréal, qui a formulé une demande au ministère de l'Immigration, afin de pouvoir faire venir au Canada son père et sa mère qui sont actuellement au Venezuela. Elle a déposé sa demande au ministère en janvier 1952. Elle y a fait, depuis, plusieurs démarches. L'avocat chargé de l'affaire, que je connais fort bien (mais je ne voudrais pas le nommer, bien que je sois tout à fait disposé à dire son nom et à remettre sa lettre au ministre s'il le veut) s'est adressé à plusieurs reprises au sous-ministre ainsi qu'à l'inspecteur en chef à Montréal au sujet de ce cas; mais il a toujours reçu la même réponse, c'est-à-dire que le ministère étudiait encore la demande de sa cliente.

L'affaire ayant été portée à mon attention, j'ai écrit le 6 mars dernier au ministre à ce sujet. J'ai reçu la même réponse. Voici un extrait de la lettre que m'a adressée le ministre le 12 mars à ce sujet:

Pour tous les cas de ce genre, il est nécessaire de terminer de façon satisfaisante des enquêtes concernant les antécédents des candidats à l'immigration, avant de prendre une décision. Dans le cas dont il s'agit, l'enquête a été commencée dès réception de la demande.

C'était environ quatorze mois avant que j'en parle au ministre.

Bien qu'il y ait progrès, on n'a pas encore fini l'enquête. On a fait tout ce qui était possible pour régler cette question dans le plus bref délai et, encore récemment, on a pris des mesures en vue d'en venir à une décision sans retard.

L'hon. M. Harris: Quelle est la nationalité de la mère et du père?

M. Coldwell: Ils se trouvent au Venezuela. Par le nom, je croirais que ce sont des Polonais. Oui, c'est bien cela. La dame était immigrante polonaise. Je sais qu'il faut procéder à des recherches soigneuses. Tel est bien mon avis; mais il me semble qu'on

[M. Coldwell.]

devrait tâcher de prendre moins de quatorze ou quinze mois pour en venir à une décision. C'est cela que je veux souligner. Si le ministre manque de personnel, eh bien! il appartient à la Chambre de lui fournir les fonds nécessaires pour engager du personnel.

Je ne me plains pas des enquêtes. Je dirais même que, dans certains cas, nos enquêtes ne sont pas assez poussées. Je n'admets pas que des gens opposés à nos institutions démocratiques, à notre mode de vie démocratique, puissent devenir de bons citoyens canadiens une fois adultes, qu'ils soient communistes ou non. J'ai connu des immigrants anti-communistes qu'on a admis au pays; mais ils sont anti-démocratiques. Certains d'entre eux m'ont dit bien franchement qu'Hitler a cherché à bien faire en Allemagne, qu'en somme Hitler n'était pas un méchant garnement, que le Parlement était excellent mais que nous n'agissons pas. Ces gens devraient faire l'objet d'une enquête minutieuse.

M. Herridge: C'est précisément de ces gens dont j'ai parlé.

M. Coldwell: Quand nous laissons des gens entrer au pays, nous voulons être sûrs qu'ils ne sont ni nazis, ni néo-nazis, ni fascistes, qu'ils viennent d'Italie, d'Allemagne, de Pologne ou d'un autre pays.

M. Murray (Cariboo): Ni communistes.

M. Coldwell: Ni communistes; je suis de cet avis. Je crois que le communiste est un danger pour nos institutions démocratiques, mais le fasciste et le nazi sont également dangereux. Je crains bien que le ministère de l'Immigration ne fasse pas toujours cette distinction et que nous nous exposions à admettre au Canada des gens qui, bien qu'anti-communistes, n'aient pas du tout notre mode de vie démocratique.

Je ne parle pas ainsi parce que je suis d'origine britannique; mais j'aimerais qu'un plus grand nombre d'immigrants nous viennent du Nord et de l'Ouest de l'Europe, de la Norvège, de la Suède, du Danemark, des Pays-Bas et du Royaume-Uni; ce sont des gens qui depuis des siècles cultivent les traditions de nos institutions démocratiques et qui comprennent notre mode de vie démocratique. Si nous n'obtenons pas un peu de levain pour faire lever la masse que nous accueillons et dont la majeure partie est imbuée d'idées anti-démocratiques, nous trouverons difficile de maintenir nos institutions démocratiques au cours des années à venir.

Je voudrais le dire au ministre, parce que je crois que nous devrions veiller de près à encourager l'immigration en provenance de pays aux régimes démocratiques, qui comprennent